

PER
P-208
EX-2
15

L. Roy

Vol. VII

FÉVRIER 1909

N° 6

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

- 201—Pour les ouvriers de la société du Parler français
(Poésie)..... GUSTAVE ZIDLER.
- 203—Notre langage scientifique..... L'abbé HENRI SIMARD.
- 212—François Coppée et son Œuvre (suite)..... L'abbé ANTONIO HUOT.
- 220—Le Métier à tisser..... L'abbé V.-P. JUTRAS.
- 229—Poètes de France: Joseph-Émile Poirier..... A. R.
- 231—L'Orthographe..... * * *
- 233—Lexique canadien-français (suite)..... LE COMITÉ DU BULLETIN.
- 237—Glanures..... LE GLANEUR.
- 239—Sarclures..... LE SARCLEUR.
- 240—Anglicismes..... LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = g dur (gâteau); *s = s* dure (sa); *æ = eu* français (heureux); *w = ou* semi-voyelle (oui); *y = i* semi-voyelle (piéd); *ÿ = u* semi-voyelle (huile); *é = e* féminin (je); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u = ou* français (coucou); *e = ch* français (chez).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l + y*, *ḷ* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k + y*), *y* (son voisin de *g + y*), *ŋ* (*gn* français de agneau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t + s, d + z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), où moyennes: *a* (*a* de patte), *e* (*e* de péril), *o* (*o* de botte), *æ* (*eu* de jeune).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de pâte), *é* (*e* de chanté), *ó* (*o* de pot), *â* (*eu* de eux).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il part), *è* (*e* de père), *ò* (*o* de encore), *â* (*eu* de peur).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de sans), *ê* (*in* de vin), *ô* (*on* de pont), *ẽ* (*un* de lundi).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a', i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:, i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á', í'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ [o] = o* demi-nasal.

Les petits caractères représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

POUR LES BONS OUVRIERS

DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

I

L'homme mystérieux de cette vieille estampe
Montre un profil d'avare et de conquistador ;
Des piles de sequins et de carolus d'or
S'écroulent sur la table au plein jour de la lampe.

Qu'est-il ? Un trébuchet complète le décor,
Près du poinçon d'acier qu'on sent de forte trempe ;
L'homme examine, heureux, un éclair à la tempe,
La belle pièce lourde où le coin reste encor.

— Tel vous, gardien zélé du trésor de la langue,
Pesant les mots, qu'attend le vers ou la harangue,
Vous rendez, à leur son, l'arrêt qui fera loi ;

Tel je vous vois, ami, saluer d'un sourire
Le vocable d'or pur et d'authentique aloi,
A qui seul votre cœur de Français peut souscrire...

II

Mon cœur vous suit, ému, quand je vous vois, là-bas,
Tandis qu'autour de nous notre langue s'altère,
Garder d'un soin pieux la gerbe héréditaire,
Aux fléaux du bon grain livrer d'ardents combats.

Les sarcleurs diligents font l'œuvre salubre,
Chacun dans son sillon travaillant sans fracas ;
D'autres pour les herbiers aux parfums délicats
Cueillent dans les patois, fils de l'ancienne terre.

Pour que le champ Français, sagement cultivé,
Chasse l'ivraie hostile et l'impur sénevé,
Poursuivez, Canadiens, la tâche ardue et saine ;

Rendez au vieux parler de chez vous son haut rang,
Et nous irons bientôt des rives de la Seine
Rapprendre notre langue aux bords du Saint-Laurent !

GUSTAVE ZIDLER.

NOTRE LANGAGE SCIENTIFIQUE

(Conférence lue à la séance publique du 10 décembre 1908)

La Société du Parler français au Canada, fidèle à sa mission et convaincue de l'utilité de son œuvre, n'a jamais cessé, depuis qu'elle existe, de poursuivre avec courage et persévérance l'étude de la langue française dans notre pays. Par le *Bulletin* qu'elle publie tous les mois, au moyen de travaux lus dans ses séances publiques et par la publication des feuilles d'anglicismes, elle s'attaque à l'incorrection du langage franco-canadien, elle dénonce l'envahissement trop fréquent des locutions et termes étrangers, elle signale, à coups de sarcloir, les défauts qui se glissent dans la langue de nos industriels, de nos marchands, de nos hommes de profession, en un mot, elle veille avec un soin jaloux à la pureté du parler français dans toutes les classes de la société. Aussi, croyons-nous, elle ne pouvait laisser de côté le domaine des sciences physiques et naturelles, et elle a cru bien faire — quoiqu'elle aurait pu pour atteindre son but choisir une voix plus autorisée que la mienne — de présenter au public un travail sur le langage scientifique dans notre pays.

Est-il besoin de le rappeler, ce champ d'exploration est en quelque sorte illimité ; les phénomènes que les sciences étudient sont si nombreux, si variés, l'influence qu'elles exercent sur les arts, l'industrie, le commerce, les travaux du génie civil est si considérable, qu'il serait puéril de vouloir donner à un pareil sujet les limites d'une simple causerie. Nous nous bornerons seulement à quelques considérations sur la nécessité de la précision et de l'exactitude du langage des sciences, et nous nous permettrons d'attirer l'attention de nos compatriotes sur l'emploi des termes anglais qui déparent trop souvent le parler scientifique.

*
* *

On admet sans peine que le poète ou le prosateur, que l'écrivain en général est tenu à la correction grammaticale ; on sait, de plus, qu'il ne lui est pas permis de choisir ses expressions au hasard, mais il lui faut, dans l'emploi et l'agencement des mots, faire rayonner partout la lumière et la vie, même, oserions-nous dire, lorsque la frivolité du sujet et l'importance souvent très contestable de la matière ne semblent pas exiger tant d'efforts. Cette obligation de la précision du langage et de la propriété des termes n'est-elle pas encore plus rigoureuse pour l'homme de science ?

Le savant n'éprouverait pas le besoin d'avoir à sa disposition une langue correcte et précise, s'il bornait son activité et ses aspirations aux travaux du laboratoire. Sa tâche serait incomplète et il serait infidèle à sa mission, s'il ne s'efforçait, par la chaire d'enseignement et par des publications de toutes sortes, de faire profiter ses concitoyens et l'humanité toute entière du fruit de ses labeurs.

Le savant doit donc écrire, le savant doit donc parler. Il faut qu'il explique, qu'il développe, qu'il décrive, de la manière la plus claire et la plus exacte, les questions scientifiques souvent fort complexes, les phénomènes extrêmement variés qui constituent le domaine des sciences, et cela, dans une langue où la précision des termes doit être le principal ornement.

Il ne s'agit plus ici, en effet, de puiser à pleines mains et sans discrétion dans les sept couleurs du spectre de Newton pour décrire un coucher de soleil tel que la nature n'en offre peut-être jamais, ou complètement en désaccord avec les lois de l'optique ou de la météorologie, ni encore de peindre le cours sinueux d'une rivière ou les cimes altièrès d'une chaîne de montagnes, dans des termes, fort gentils du reste, mais où le vague de l'expression trahit trop souvent la vaporeuse indécision de la pensée.

L'homme de science qui écrit et qui parle obéit à de plus sérieuses préoccupations. Les phénomènes qu'il observe ou qu'il provoque par ses expériences, les relations intimes qui les lient, les lois physiques qui en expriment les dépendances mutuelles, les théories qu'il imagine pour expliquer les mystères cachés de la nature, tout cela exige un langage simple, clair, précis, où chaque expression a sa valeur, où chaque phrase exprime un sens déterminé.

Doit-on en conclure que le savant doit bannir de ses écrits les charmes et même les artifices du langage littéraire?—Nous nous garderons bien de le penser. La propriété des termes, le souci de parler ou d'écrire pour dire quelque chose, le besoin de donner un sens précis à sa pensée n'excluent pas l'élégance des formes, et les savants français, pour ne parler que de ceux qui nous intéressent le plus, ont bien compris toute l'importance d'une solide formation littéraire, et quelles merveilleuses ressources ils pouvaient tirer de leur langue, pour l'exposition, le développement et la propagation des vérités scientifiques.

Aussi sont-ils, dans les sciences, les maîtres incontestés du professorat, aussi occupent-ils le premier rang dans l'art de présenter, sous la forme la plus simple et la plus attrayante, les questions si complexes et si difficiles dont la science est parsemée.

Et ici, adressons-nous, pour un instant, à cette classe intéressante d'auditeurs et de lecteurs du *Bulletin*, je veux dire à nos amis les élèves de nos collèges classiques, et demandons-leur si, dans leurs réponses aux interrogations et dans leurs écrits, ils n'ont rien à se reprocher, relativement au langage scientifique.

Il faut bien l'avouer, tout n'est pas sans tache dans le parler de nos élèves, et pas n'est besoin d'une longue expérience pour constater que les défauts habituels des Canadiens français se rencontrent trop souvent chez nos jeunes savants.

Ils s'occupent peu de la propriété des termes et du choix judicieux des expressions techniques, leur vocabulaire est fort restreint, et, ce qui est plus grave, ils se mettent fort peu en peine de l'enrichir ou de le corriger. Comme, de plus, ils ne méditent pas longtemps sur le sens exact des mots et qu'ils emploient étourdiment le premier qui se présente à l'esprit, l'on comprend facilement combien grande est l'incorrection de leur langage, et à quels mécomptes ils s'exposent dans leurs examens. Une simple substitution de mots, en effet, conduit presque toujours à une erreur, une expression mal choisie défigure le sens d'une proposition ou d'un énoncé; l'on peut dire véritablement que la science demande autant d'exactitude et de précision dans la langue que dans les travaux du laboratoire.

Ce n'est certes pas trop exiger de nos élèves qu'ils surveillent avec soin leur parler, puisque, sans la langue qui traduit et exprime fidèlement l'exacte vérité des faits, il ne saurait y avoir de formation scientifique sérieuse.

*
* * *

L'on sait que les applications des sciences aux travaux de l'industrie sont extrêmement nombreuses et variées. L'industriel qui dirige une usine, l'ouvrier qui y travaille sous sa direction doivent avoir un vocabulaire particulier d'expressions techniques se rapportant aux principes scientifiques qu'ils appliquent. Ce vocabulaire, on peut le soupçonner, n'est pas sans défauts, et celui qu'il importe de signaler avant tout est certainement l'emploi de nombreuses expressions empruntées à la langue anglaise.

Il serait fastidieux, à raison de leur nombre, de faire la nomenclature de tous ces termes anglais; nous nous contenterons plutôt, à titre d'exemples, d'en signaler quelques-uns, et, si vous voulez bien me suivre, nous allons accompagner et écouter le langage d'un brave contre-maitre canadien-français faisant visiter son usine, avec explications à l'appui, à un voyageur français.

Je cède la parole à l'ouvrier et voici comment il s'acquitte de sa tâche :

« Nous allons commencer notre visite, monsieur, par la *boiler-room* (chambre des chaudières), car il faut vous dire qu'ici tout marche par la *steam* (vapeur). Vous voyez quatre *boilers* (chaudières) à circulation d'eau continue; elles sont emmurées dans une maçonnerie en briques dont on aperçoit ici le *side wall* (paroi de la maçonnerie). La pression intérieure est considérable, et elle est indiquée par ces deux appareils, un *metallic gauge* (manomètre métallique) et un *spring gauge* (manomètre à ressort). L'eau d'alimentation vient d'une *tank* (réservoir) installée dans le sous-sol.

« Ces chaudières fournissent non seulement le pouvoir (la force motrice), mais encore distribuent la vapeur pour le chauffage dans toutes les parties de l'établissement. C'est pour cela que sont installés ces *coils* (serpentins) que vous voyez vis-à-vis de chaque fenêtre.

« Tout près des *gauges*, sont fixés les *glass* (indicateurs de niveau) qui servent à montrer le niveau de l'eau dans les *boilers*. »

À ce moment notre visiteur, heureux sans doute de faire diversion pour méditer un peu sur les étranges expressions qu'il entend, fait remarquer à son interlocuteur qu'un léger filet de vapeur s'échappe près de l'un des tubes à niveau.

« Ah! très bien! je vois ce que c'est: c'est une *bolt* (écrou) qui est trop *slack*.—Vous dites?—C'est le *screw* (vis) qui est un peu *loose* (déserré). Attendez-moi un instant, je vais aller chercher un *wrench* (clef anglaise), puis plus tard je remplacerai le *washer* (rondelle). »

L'ouvrier revient bientôt muni d'une clef anglaise avec laquelle il visse l'écrou en question, et la visite se continue.

« Toute l'usine, monsieur, est éclairée à l'électricité; vous voyez ici les dynamos qui fournissent le courant. Nous avons abandonné le système des dynamos éloignées de l'*engin* et mues par des *straps* (courroies). C'est d'abord une perte de force, et, ensuite, ces *belts* en cuir glissent très souvent sur les poulies, ce qui est fort ennuyeux.

« Nos dynamos sont montées directement sur le *shaft* (arbre) même de l'engin. Cette machine à vapeur est à haute pression et à détente, et l'on utilise l'*exhaust* (échappement) pour le chauffage, quand il n'est pas nécessaire d'une grande chaleur.

« Voyez comment se fait le graissage de toutes les pièces qui frottent les unes sur les autres. On n'emploie plus maintenant le graissage à la main avec des *oil cans* (burettes), mais plutôt des graisseurs automatiques, ou bien des *feed glass* (compte-gouttes) qui dispensent de beaucoup de surveillance. En soulevant cette petite pièce de fonte, on voit ici le bout du *shaft* qui tourne dans son *bearing* (palier) et le *ring* (bague) qui distribue l'huile.

« Ces engins, monsieur, fonctionnent avec une régularité parfaite grâce à un *governor* à *spring* (régulateur) installé dans le *flywheel* (volant). Dans un instant la machine s'adapte à un nouveau régime de vitesse, par le mouvement de ces masses de fonte qui agissent sur le *clip* (collier) de l'excentrique.

« Voici maintenant le *switchboard* (tableau de distribution), grande surface en marbre sur laquelle sont installés, d'un côté, les *switches* (interrupteurs) distribuant le courant électrique dans les différentes sections d'éclairage, de l'autre, les *meters* (compteurs), l'*ammeter* (ampèremètre), le *voltmeter* (voltmètre) et le *wattmeter* (compteur d'énergie). Il faut ajouter à cela les *shunts* (rhéostats) et les appareils de sûreté, les *fuses* (coupe-circuits fusibles) et les *circuits-breakers* (coupe-circuits électromagnétiques).

« L'éclairage, dans tout l'établissement, se fait par des *arc-lamps* (lampes à arc) entourées d'un globe translucide et d'un *preserver*

(protecteur) en *fil d'alton* (fil d'archal) pour écarter tous les choes dangereux. Il en est de même des lampes à incandescence suspendues par des *flexible cords* ou fixées à des *brackets* (appliques). Les *preservers* sont posés sur le *socket* (douille) un peu en avant de la *switch* (interrupteur).

« Passons maintenant dans la *shop* (usine) où nous faisons toutes sortes d'ouvrages en fer et en acier, ainsi que d'importants travaux de réparation. Il faut vous dire que le *boss* (patron) de l'établissement reçoit très souvent de grosses commandes dans les *water-works* (travaux hydrauliques), et vous voyez toute cette quantité de *pipes* (tuyaux) pour les aqueducs.

« Ces genres de travaux et une foule d'autres exigent un outillage considérable et varié: voici, par exemple, des *steam-hammers* (marteaux-pilons à vapeur) pour le martelage des grosses pièces de fer, comme on dit ici, pour les ouvrages *rough*, des tours à travailler les métaux, tours simples ou à engrenage, tours à fileter, etc, machines à fraiser, machines à canneler, des aléseuses, des mortaiseuses, machines à *puncher* (poinçonneuses), à dresser les barres, à *bolter* (river) les plaques d'acier, à raboter les métaux, des *drills* (*forets*) pour les perforations de toutes sortes, des *jaw-vices* (étaux) et des *bench-screws* (étaux d'établi), des tenailles de toutes grandeurs et de toutes formes, des *wire-cutters* (coupe-fils), des *crow-bars* (pinces) pour soulever les fardeaux. Je parle, monsieur, des poids ordinaires; quand il s'agit de soulever de lourdes pièces, comme des *boilers*, des *engins* de *railway*, nous nous servons de *jacks-screws* (vérins).

« Ah! tenez, voilà précisément des ouvriers en train de *jackér* un *engin* (locomotive). Voyez quelle puissance, quelle force dans ce petit appareil qui n'est après tout qu'un *screw* (vis) mu par un levier.

« Pour transporter à une grande distance les gros fardeaux, nous employons soit les *cranes* roulantes (grues) ou bien des *over-head travellers* (ponts-roulants).

« Je vous disais tout à l'heure que nous faisons beaucoup de travaux de réparation. Ces cylindres qui occupent les ouvriers que vous voyez là-bas, sont des *air-brakes* (freins à air comprimé) destinés à une puissante compagnie de chemin de fer; ce sont ces *brakes* qui bloquent les roues de tout un convoi par la force de l'air comprimé.

« Nous avons quelquefois des commandes pour le Ministère de la Marine. Actuellement, comme vous le voyez, nous construisons une *winch* à *steam* (treuil à vapeur) pour un *steamboat* du gouvernement. Cette machine, combinée avec un *pulley-blocks* (palan) et un bon *wire* (cable en fer), développe une force énorme et permet de décharger la cargaison avec une grande rapidité. Nous devons nous hâter pour cette construction, parce que le *steamer* doit partir bientôt pour approvisionner les *lighthouses* (phares) de la côte nord du fleuve, et pour porter les matériaux nécessaires à l'érection d'un *criard* à *steam* (sirène à vapeur) près du détroit de Belle-Isle.

« Voyez plus loin cette machine qui nous a été commandée par un fermier des environs de la ville : c'est un *horse-po'er* (*horse-power*, manège à plan incliné, trépigneuse, tripoteuse) pour faire marcher un moulin à battre (batteuse). Le poids des chevaux, agissant sur des plans inclinés mobiles, fait tourner la grande roue d'air, et celle-ci, avec une *belt* de cuir (courroie) communique le mouvement au *batteux* (batteuse). La poulie qui le fait marcher, dans certaines localités de la Province, porte le nom d'*esparwine* (spare-wheel). Ailleurs, on appelle *esparwine* la roue d'angle qui fait tourner les *moulanges* (meules) dans les *moulins à farine* (minoteries). Pardonnez-moi, ces détails ne vous intéressent peut-être pas....

« Venez voir, dans une autre partie de la *shop*, des ouvriers occupés à remettre à neuf une *pompe* à *steam* pour les incendies. Cette pompe, à la suite d'un grave accident, a subi de nombreuses avaries. Il va falloir redresser la *connecting rod* (bielle) qui est complètement pliée, et la fixer de nouveau sur le *crank shaft* (arbre à manivelle), et, de plus, nous serons forcés de remplacer le *dashpot* (amortisseur, frein), dont le piston ne fonctionne plus. »

Il est inutile, je crois, mesdames et messieurs, de poursuivre notre visite ; nous en avons dit assez pour vous donner une bonne idée du langage de nos gens.

Doit-on s'étonner de cet envahissement déplorable des termes anglais dans le parler scientifique ? L'on peut dire sans crainte que nos pauvres ouvriers ne peuvent guère parler autrement. Leur éducation, au point de vue de la langue, est viciée dans l'origine. Dès leur entrée à l'usine, ils n'entendent plus, soit dans la bouche de leurs patrons, soit dans celle de leurs confrères

qui les ont précédés, qu'un langage hébride qu'il leur serait impossible de ne pas adopter.

Les machines avec lesquelles ils travaillent ou qu'ils confectionnent, les outils qu'ils emploient tous les jours sont en très grande partie de provenance anglaise ou américaine. Les termes français pour les désigner leur sont complètement inconnus.

Ceux qui lisent ne sont guère mieux partagés que les autres. Les ouvrages scientifiques français sont fort rares dans notre pays. On consultera plutôt des revues américaines, très bien rédigées d'ailleurs, mais peu propres à répandre parmi nos industriels l'usage des mots techniques français.

De même aussi, ceux qui se destinent à la carrière d'ingénieurs maritimes n'ont à leur disposition, pour passer leurs examens, que des ouvrages anglais.

Voilà, mesdames et messieurs, qui explique parfaitement le mal que nous venons de signaler, et la cause est de telle nature qu'elle paraît sans remède.

Il serait difficile, en effet, de tenter directement une réforme parmi les ouvriers. La nature de leur éducation, l'entraînement de l'exemple, le besoin de parler pour se faire comprendre, le manque de loisirs pour entreprendre les études nécessaires, seront toujours des obstacles, pour ainsi dire, insurmontables, même en supposant des aptitudes naturelles dont sont doués bon nombre de nos ouvriers et la meilleure bonne volonté du monde.

Mais il n'en est pas tout à fait de même des industriels et des patrons, et nous entrevoyons de ce côté la possibilité d'un remède, au moins partiel.

L'industriel qui désire sincèrement travailler à l'extension de la langue française dans son usine pourrait certainement faire disparaître beaucoup de termes anglais. Il faudrait sans doute qu'il commence par se renseigner lui-même, qu'il étudie certains ouvrages français, certains dictionnaires des expressions techniques, puis avec un peu d'habileté et d'adresse, par son exemple sans cesse répété, il lui serait relativement facile d'introduire les nouveaux termes que les ouvriers ne demanderaient pas mieux de substituer aux anciens.

Nous ne voulons pas dire qu'il serait possible de faire disparaître toutes les locutions anglaises, tous les mots qui désignent les parties très compliquées d'un mécanisme; mais nous pensons qu'une correction relative, dont nous serions heureux de nous

contenter, peut s'obtenir sans trop de difficultés. Nous croyons qu'un *wrench* peut devenir facilement, dans la bouche des ouvriers, une clef anglaise, un *washer* une rondelle, une *bolt* un écrou, un *boiler* une chaudière, une *drill* un foret, un *jack* un vérin, etc., et que le *boss* de la *shop* peut sans difficulté se changer en patron d'usine. Il nous semble que les industriels, avec un peu de zèle et de bonne volonté, peuvent opérer des transformations étonnantes tout à l'avantage de la langue française.

Cette conviction, d'ailleurs, est justifiée par le fait qu'un certain mouvement dans ce sens s'est déjà produit. Nous savons que plusieurs patrons se sont déjà adressés à la Société du Parler français et l'ont priée de leur fournir des listes d'expression techniques françaises relatives aux industries qu'ils dirigent. Nous aimons à penser que tous se feront un devoir de suivre l'exemple qu'il leur est donné et que de sérieux efforts, destinés à produire de si bons effets au point de vue national, se continueront dans cette voie.

La Société du Parler français est heureuse d'encourager l'initiative et le zèle de ceux qui ont à cœur le progrès de notre langue, et elle souhaite de voir se généraliser les louables tentatives de quelques fervents. La science n'y perdra rien, car la langue française est assez précise, assez riche pour satisfaire les plus délicats, et ce sera un puissant moyen de travailler à la conservation de notre doux parler dans toute son intégrité et dans toute sa beauté.

HENRI SIMARD, P^{tr}e.

FRANÇOIS COPPÉE ET SON ŒUVRE

(1842-1908)

(Suite)

Désormais, Coppée ne dédaignera plus la douleur vulgaire ; il la chantera avec une compassion profonde ; il voudra la dire à tous les heureux qu'il rencontre sur le chemin de la vie. Où ira-t-il chercher l'objet de ses chants ? Il n'a qu'à jeter les yeux autour de lui pour s'apitoyer, puisque partout l'on souffre. Il n'ira pas créer des monstres de douleur, des types qu'il inventera pour les pleurer plus à son aise. C'est tout simplement, — mais avec combien d'attendrissement et de charme ! — qu'il nous racontera, par exemple, les souffrances cachées de la pauvre nourrice, jetée au milieu d'une famille mondaine et indifférente, après avoir été forcée, dans le but de gagner quelques sous en ville, d'abandonner son propre enfant aux soins d'un mari ivrogne et brutal, pour revenir à la maison, quelque temps après, et y retrouver

l'humble berceau d'osier du petit enfant mort.

C'est un fils qui se dévoue obscurément au soutien de sa mère restée seule avec lui. Toute la journée, à la tâche dans l'atmosphère étouffante du bureau, le soir,

..... tenant son violon derrière
Un pianiste, chef d'orchestre sans bâton,
Et non loin d'un troupier soufflant dans un piston.

Puis, après tous ces sacrifices la pauvre mère qui s'en va, à son tour :

Une nuit vint la mort, triste comme la vie ;
Et, quand à son logis il l'eut suivie,
En grand deuil et traînant le cortège obligé
Des collègues heureux de ce jour de congé.

Il rentra dans sa chambre, et songea, solitaire...

.....
 Vieil enfant étonné d'avoir des cheveux gris.

Quel trait frappant ! Souligner ainsi, comme en passant, le bonheur des collègues du pauvre orphelin, heureux d'attraper, le jour des funérailles de sa mère, un bon congé ! Rappelons un peu nos souvenirs, si nous trouvons le trait cruel. Ne nous est-il pas arrivé, au collège, de nous réjouir intérieurement en voyant la classe écourtée d'une bonne heure pour nous permettre d'assister au service de quelque mort inconnu ? Et dans l'homme ne reste-t-il pas toujours un peu de l'enfant ?...

C'est en cela que Coppée est profondément vrai. Sa poésie est comme un cinématographe qui ferait passer sous nos yeux les scènes communes de la vie quotidienne ; on pleure ou on rit selon que le spectacle est triste ou gai. Comme c'est la vie qui passe dans les vers de Coppée, le lecteur se surprend plus souvent les larmes aux yeux que le sourire aux lèvres.

Qui nous chantera les joies et les tristesses des humbles de chez nous ? Qui nous décrira l'intérieur d'une maison d'ouvrier canadien-français ? Qui nous racontera la joie de ces petites gens à l'arrivée d'un nouveau-né, les réjouissances du *compérage* ? Est-il bien vrai qu'il n'y ait personne, ici, pour nous émouvoir au récit de ce que peut être dans le monde la vie d'un orphelin de *Nazareth*, pour nous parler, en termes attendrissants, de tout ce qu'endure, pendant ses longues stations sur son vieux banc de bois, le pauvre aveugle de la porte Saint-Jean ?... Ne souriez pas : c'est avec la peinture de ces humbles misères que François Coppée vous a fait pleurer.

Personne mieux que lui n'a ressenti la tristesse que nous donnent ces « larmes des choses » dont a parlé son ancêtre latin. Tout l'impressionne : une robe de deuil entrevue à la promenade, une feuille qui tombe, « l'herbe qui se fane, » un chien perdu que l'on rencontre.

Quand on rentre, le soir, par la cité déserte...

.....
 Un vrai chien de faubourg, que son trop pauvre maître
 Chassa d'un coup de pied, en le pleurant peut-être,
 Attache à vos talons obstinément son nez
 Et vous lance un regard si vous vous retournez.

.....
 Si vous vous arrêtez, il s'arrête, et, timide,

Agite faiblement sa queue au poil humide ;
 Sachant bien que son sort en vous est débattu,
 Il semble dire :—Allons, emmène-moi, veux-tu ?...

Il est facile de comprendre, après cela, ce que furent les
 angoisses du poète pendant l'année terrible :

O France !.....
 je serai l'écho de ta douleur de mère
 Parmi l'orage du canon.

Est-il quelque chose de plus simple et de plus touchant que
 la *Lettre d'un Mobile breton* ?

Maman, et toi, vieux père, et toi, ma sœur mignonne,
 Ce soir, en attendant que le couvre-feu sonne,
 Je mets la plume en main pour vous dire comment
 Je pense tous les jours à vous tendrement,
 Très tristement aussi, malgré toute espérance...

« C'était un soir de l'hiver de 1870, à Bordeaux, raconte
 Henri Lavedan ⁽¹⁾ ... J'avais onze ans. Mon père, ma mère et
 moi nous étions, aux environs de minuit, penchés vers la pâle
 flamme d'un feu sans joie. Dehors, à pesants flocons, tombait
 une neige de champ de bataille. Par moments l'on percevait la
 sourde plainte de plusieurs ramiers qui avaient pris l'habitude de
 venir en face, blottis les uns contre les autres, abriter leur som-
 meil sous la corniche moussue d'un ancien hôtel Louis XV, et
 comme, ce jour-là, il y avait quelque part, au loin, un incendie
 qui teignait de pourpre le ciel, la cloche d'alarme sonnait,
 sonnait plus lugubre sur nous que sur la ville. Nous croyions
 entendre le tocsin de la patrie. Et pourtant, lorsque mon père,
 à la lueur de la lampe, qui n'était plus celle de la famille, nous
 lut à tremblante voix dans son numéro de journal la *Lettre du
 mobile breton*, un rayon de douceur et de grâce, de fierté mélan-
 colique et charmante, illumina la pièce où nous rêvions de choses
 qui n'étaient point des rêves, et des larmes furent tout de suite à
 fleur de nos yeux... Oui, trente-huit ans ont eu beau, depuis,
 passer rapides comme un sifflement d'hirondelle que je n'ai pas
 encore oublié cette veillée d'hiver où je demandai, quand la
 lecture du poème fut finie : « Qui a fait cela ? » et que mon père
 m'eut répondu : « Un jeune homme, François Coppée. »

(1) *L'Illustration*, 6 juin 1908.

Puis, c'est le pioupiou en faction qui pleure sur les

.....vieux hameaux oubliés
 Qui cachent leurs « toits bruns parmi les peupliers »

et où il avait rêvé de vivre heureux ; le grognard blessé, qui arrive à l'ambulance en jurant et qui est bientôt gagné par l'influence lente et sûre

De ces servantes de leur vœu,

si « douces en touchant la blessure » et si « douces en parlant de Dieu ».

En 1877, se rappelle-t-il, soudain, qu'il est devenu célèbre avec une comédie alors qu'il n'avait réussi à placer que cent exemplaires de son *Reliquaire* et soixante-dix de ses *Intimités* ? Il fait jouer au Théâtre-Français le *Luthier de Crémone*, qui obtient un succès presque aussi brillant que le *Passant*.

Il n'entre pas dans le cadre de mon travail d'analyser le théâtre de Coppée (16 pièces en vers). Comme il faut savoir, tout de même ce qu'il en faut penser au point de vue moral, je me contenterai de dire que la lecture de ces pièces, sauf celle du *Pater* (drame en un acte), doit être réservée aux « grandes personnes ». Quelques-unes même, comme le *Passant*, l'*Abandonnée*, le *Rendez-vous*, la *Guerre de Cent ans*, *Madame de Maintenon*, *Severo Torelli*, *Les Jacobites* et *Pour la Couronne* ne peuvent être lues que par les « très grandes personnes ». ⁽¹⁾ Au point de vue littéraire, il est certain que son œuvre dramatique est moins originale que sa poésie familière. « Il continue, dit Charles Le Goffic ⁽²⁾, sans la rendre plus acceptable, la tradition romantique ». La querelle des romantiques et des classiques n'est donc pas finie ?...

Il me tarde d'arriver aux *Paroles Sincères* (1891), en laissant de côté les *Contes et Poésies* où l'on peut lire, en autres, l'*Enfant de la Balle*, le *Roman de Jeanne* (trop sensuel), *La Marchande de journaux*, à qui la chute d'un ministère permet d'acheter quelques fleurs pour orner la tombe de son petit-fils, l'*Epave*, cette pièce superbe que vous connaissez tous et où Tiennat, le brave orphelin, après avoir sauvé des naufragés au péril de sa vie, court tout naïvement vers sa mère

Qui de ses bras brisés l'entoure en sanglotant :

—« Maman, ne gronde pas... Le Père est si content ! »

(1) V. *Romans-Revue*, 15 juin 1908. Classification, au point de vue morale, des principales œuvres de Coppée.

(2) *Revue Hebdomadaire*, 6 juin 1908.

Coppée est maître de son talent; le voilà devenu le poète le plus populaire de France. Il chante, tour-à-tour, les souffrances des humbles, les joies de l'amour—c'est là qu'il est vraiment dangereux pour les jeunes,—et même, « pieux pour un instant », comme il le dit ⁽¹⁾, la paix profonde d'une petite église où « de fraîches voix d'enfants » lui « attendrissent le cœur ». Il a quarante huit ans, et, après avoir beaucoup chanté, peut-être songe-t-il qu'il est plus que temps, pour lui, d'adopter enfin, une philosophie un peu moins variable que cet éclectisme des impressions qui l'a guidé jusqu'à présent. Ce vrai type de gouailleur délicat, raffiné même, qui sourit, quelquefois, avec des larmes dans les yeux, va-t-il s'abandonner, tout entier, au scepticisme ou bien, sans être « chrétien de foi », gardera-t-il au fond de son âme, avec l'aide que le Bon Dieu lui donne dans la personne de cette « compagne de toujours », de sa « maternelle amie » qui fut sa sœur Annette, assez de la croyance des vieux parents pour rester, au moins, « chrétien de cœur » ?

Ecoutez-le vous répondre lui-même dans sa *Ballade pour les clochers de France* :

Chrétien de cœur, sinon de foi,
 Que la raison maussade éclaire,
 Je ne peux plus--hélas! pourquoi?--
 Aller à la messe et m'y plaire,
 Mais, comme moi, le populaire
 En vain semble se détacher
 De sa croyance séculaire :
 La France tient à son clocher. ⁽²⁾

François Coppée dans *Les Paroles Sincères*, c'est Marc Lefort dans *le Coup de Tampon*, la première pièce du recueil. Le mécanicien Lefort, après avoir été remercié par les autorités d'une compagnie de chemin de fer pour avoir signé une proclamation anarchiste, monte sur sa locomotive où, pour la dernière fois, il doit conduire l'express de nuit.

En route ! L'express noir aux ferrailles sonnantes,
 Avec de grands fracas sur les plaques tournantes
 Et des coups lourds, pareils à ceux d'un balancier,
 S'est ému sous l'effort des deux bielles d'acier,
 Très lentement d'abord, puis plus vite, plus vite,
 Plus vite encore, il court, il va, se précipite,
 Et, râlant et fumant, dévore le terrain...

(1) *Poésies* (1886-1890).—*Une mauvaise soirée*.

(2) *Les Paroles Sincères*.

Soudain, pendant qu'à toute vitesse le train est emporté, un œil de feu apparaît dans la nuit aux yeux du mécanicien. Bientôt, il n'y a plus de doute : c'est un train qui stationne sur la voie principale. Une infernale tentation surgit dans l'âme de Marc Lefort : « Quelle belle occasion d'envoyer à la mort ces *sales bourgeois* qu'il déteste ! » Il n'a qu'à laisser courir sa machine vers la destruction en désertant son poste... Eh bien, non ! il ne sera point lâche ; il restera.

Martyr du devoir, victime de sa tâche,
Jusqu'au dernier moment, — sûr de mourir sans peur, —
Il a serré le frein, arrêté la vapeur.

La collision se produit, très peu grave : pas un blessé, pas un mort, sauf, pourtant, le pauvre mécanicien qu'on trouve inanimé sous sa machine.

Et nul ne peut savoir.....
Qu'un instinct généreux triompha de sa haine,
Que son âme vainquit en lui la bête humaine.

Coppée est à son poste sur le rapide qui l'emmène vers l'éternité, traînant après lui tous ceux qui boivent ses paroles et qui se sont confiés à leur poète favori. Longtemps, il s'est apitoyé sur la misère humaine ; longtemps, il a fait verser des larmes sur les souffrances cachées. Le voilà, maintenant, qui se sent ployer sous le fardeau de sa propre tristesse et de la douleur des autres :

Est-ce donc vrai ? Le cœur se lasse...
.....
Oh ! la bonne source attendrie
Qui me montait du cœur aux yeux !
Suis-je à ce point devenu vieux
Qu'elle soit près d'être tarie ?

Sur le chemin de la vie où il est entraîné et où il en entraîne d'autres, il voit se dresser, tout-à-coup, devant lui l'affreux scepticisme. Est-il bien vrai qu'on doit avoir pitié de ceux qui souffrent ? Ne vaudrait-il pas mieux, pour lui, sécher ses larmes et se jeter, à corps perdu, avec tous ceux qui le suivent peut-être, dans le rire amer qui ne reconnaît pas l'existence de la sincérité ?

Non ! c'est mourir plus qu'à moitié !
Je prétends, cruelle nature,
Résistant à la loi si dure,

Garder intacte ma pitié.....

 Car l'homme n'est laid ni pervers
 Qu'au regard sec de l'égoïsme,
 Et l'eau d'une larme est un^e prisme
 Qui transfigure l'univers. ⁽¹⁾

Comme Marc Lefort, Coppée n'a pas été sourd à la voix de la bonté que Dieu avait mise dans son cœur; il est resté à son poste. Il n'a pas voulu chasser la miséricorde de son âme: Dieu lui sera miséricordieux quand viendra la crise suprême de « la bonne souffrance ».

Elle vint en 1897. C'est à Pau, dans une chambre de l'*Hôtel de France*, où, souffrant depuis quelques mois, il s'était installé joyeusement pour une cure de soleil, que la maladie prit, bientôt, une tournure très grave. Une redoutable opération lui sauva la vie. « Je me rendis alors parfaitement compte du danger qui me menaçait, écrit-il, ⁽²⁾ je priai même l'excellente sœur dominicaine qui veillait près de mon lit—et à qui j'ai donné un souvenir dans ce livre—de m'aller chercher un confesseur, au cas où mon état s'aggraverait. » Le danger passé, Coppée ne pensa plus qu'à la guérison. Pauvre nature humaine !

Un passager pendant l'orage
 Avait voué cent bœufs au vainqueur des Titans,

 Il brûla quelques os quand il fut au rivage. ⁽³⁾

Heureusement pour l'âme de Coppée, l'orage ne s'était pas apaisé sans laisser des traces assez graves de son passage. La convalescence fut longue. Il eut l'occasion, pendant ses loisirs forcés, d'admirer la dignité, la douceur et l'inlassable dévouement de sa garde-malade, la sœur Séraphique, comme il l'appelle. Nul cœur n'était mieux fait que le sien pour ressentir la force de cette apologétique vivante qu'est la charité d'une Sœur, et la dernière parole de cette première crise trahit fort bien sa préoccupation religieuse: « ... Quoi qu'en disent les esprits forts, c'est un sentiment sublime et supérieur même à celui de la justice, que cette foi chrétienne qui veut que les prières et les œuvres des plus innocents atténuent et rachètent, aux yeux de Dieu, les

(1) *Les Paroles Sincères.—Les Larmes.*

(2) *La Bonne Souffrance.—Préface.*

(3) *La Fontaine, Jupiter et le Passager.*

propos ignobles, les actions viles et honteuses et jusqu'aux crimes des méchants. »⁽¹⁾ C'est le prélude de la conversion.

Quelques mois après, « nouvelle intervention du bistouri, plus rigoureuse que la première » et, comme conséquence, douloureuse et longue immobilité, » Cette fois, écrit François Coppée, le prêtre vint. » C'était l'abbé Bouquet, alors aumônier du Lycée Saint-Louis, aujourd'hui évêque de Chartres, qui avait, depuis longtemps, charmé le poète par « son exquise douceur et sa rare distinction d'esprit. » L'abbé Bouquet conseilla au malade la lecture de l'Évangile, et l'on vit, alors, celui qui avait si bien parlé du Livre Sacré dans la pièce fameuse que tout le monde connaît⁽²⁾, définitivement ramené à Dieu par l'Évangile, après en avoir été éloigné, depuis « la crise de l'adolescence, par « la honte de certains aveux. »⁽³⁾ Ce fut aux approches de la fête des Morts (1897) que le poète, « plein de foi et de soumission », reçut la Sainte Eucharistie.

Il serait inutile de rappeler ici, — c'est d'hier! — ce que fut sa vie de chrétien : la force de son exemple, sa vaillante lutte pour la *Patrie française* et contre les ennemis de l'Église, sa très courageuse attitude lors des inventaires, la simplicité et la grandeur de sa foi, sa belle et franche humilité, les grandes idées de ces deux derniers recueils *Dans la prière et dans la lutte* et *Des vers français*, la parfaite résignation avec laquelle il supporta héroïquement le mal terrible qui lui rongea la gorge jusqu'au jour où Dieu jugea qu'il avait assez souffert. « Mon cher ami, lui disait Jules Lemaitre, peu de temps avant la mort du poète, vous pouvez vous dire qu'en ce moment-ci, dans le peu qui reste de couvents en France, et probablement dans toutes les petites paroisses (car vous êtes partout connu) quelqu'un pense à vous et prie pour vous. . . » Et François Coppée répondait : « Je le sais, et c'est pourquoi j'ai la sérénité. »

C'est précisément cette sérénité de la foi qui fait de *la Bonne Souffrance* peut-être le meilleur livre d'apologétique qui existe, comme la bonté a fait de Coppée un des rares poètes qu'on n'oubliera jamais parce qu'on l'appellera toujours le poète des *Humbles*.

ANTONIO HUOT, p^{tr}e.

(1) *La Bonne Souffrance*, p. 44.

(2) *Un Évangile*.

(3) *La Bonne Souffrance*. — Préface.

LE MÉTIER A TISSER

(En usage au commencement du siècle dernier)

«Lorsqu'il leur restait un moment de loisir, elles (les femmes) s'asseyaient sur un escabeau, filaient le lin, ou, la navette à la main, la poitrine penchée sur un métier, tissaient la toile et les pièces d'étoffes.»

Edmond Roy.

(Hist. de la Seigneurie de Lauzon).

Avant que les filatures et les fabriques d'étoffes ne fussent établies au pays, il fallait forcément recourir à l'industrie domestique pour filer la laine et le lin, et pour faire les tissus. Le *métier* devait être évidemment d'un usage journalier. Aussi occupait-il le premier rang dans le mobilier de ferme, et l'on peut dire qu'il se trouvait dans chaque maison de cultivateur.

Presque toutes les femmes, à cette époque, selon le dire des vieux savaient *travailler au métier*. C'eût été une grande lacune dans leur éducation de ménagères, si l'on avait négligé de leur apprendre la manière de s'en servir.

En effet, c'était à elles qu'incombait la charge de préparer et de fabriquer les tissus.

Par la lourdeur de son mécanisme, le métier semblait bien requérir, pour fonctionner, le bras d'un homme; cependant les femmes le manœuvraient facilement et sans trop de fatigue. Certaines d'entre elles, des mères de familles même, affirme-t-on, tout en prenant soin de sept ou huit marmots, pouvaient, comme on disait alors, *faire claquer les échasses* durant des semaines entières et tisser par jour jusqu'à huit aunes de toile.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de rappeler ce qu'était le métier d'antan, de rappeler les unes après les autres, en les nommant, chacune des pièces de son mécanisme et de sa charpente.

Peut-être trouvera-t-on, en parcourant cette nomenclature, quelque expression oubliée, qui, remise sous les yeux, fera soudain revivre un souvenir de la vie du foyer.

Le métier n'était pas seulement une simple machine d'un service indispensable, il était encore en quelque sorte un monument cher à la famille. Il avait son histoire, tout comme le lit nuptial couronné de son légendaire baldaquin, et en face duquel il dressait sa vieille charpente rustique, comme l'horloge en bois adossée au mur, comme la haute cheminée et son vaste foyer de grandes pierres plates. Autant et peut-être même plus que ces êtres vénérables du logis paternel, il pouvait redire le dévouement des vieux, des mères surtout, dont il avait été l'inséparable compagnon de peine. Avec les anciens, en effet, il s'était usé à la besogne ; tout le bois de ces pièces semblait, pour ainsi dire, imprégné de leurs sueurs, souvent de leurs larmes.

Et cela se conçoit : les vêtements, depuis les langes des berceaux jusqu'aux linceuls des cercueils, portaient sa marque de fabrique ; les mères s'en étaient servi pour habiller peut-être déjà plus de deux générations.

Outre le dévouement maternel, il évoquait encore des scènes aimables de la vie familiale.

Le métier, aux heures de chômage, et parfois même en pleine activité, c'était le gymnase improvisé que s'approprièrent les jeunes.

Ses pièces mobiles, ses longues traverses, les unes basses, les autres élevées, ses montants qui touchaient presque au plafond, enfin sa structure ajourée, quels appareils attrayants de récréation ! Comme tout cela se prêtait bien à nos ébats !

Le soir surtout, la journée faite, quand la maman, occupée à faire le souper, n'était plus là, et qu'il n'y avait plus pour éclairer la maison que la chétive lumière de la chandelle ou que les faibles reflets du feu de la cheminée, toute la marmaille se donnait rendez-vous autour du métier. « Lorsque vient la nuit, tous les chats sont gris » : les tout petits, comme leurs aînés, envahissaient le métier dans la pénombre. Déjà deux ou trois des plus hardis avaient escaladé ses sommets, d'autres faisaient de l'équitation sur les rouleaux, ou décrivaient des paraboles sur l'échasse servant de trapèze, pendant que les plus *palots* jouaient au cache-cache parmi les paquets de filasses et les dévidoirs ceinturés d'écheveaux.

A quelque degré que l'on fût de la hiérarchie domestique, jeunes, vieux, parents, enfants, il n'y avait personne qui ne lui

dût quelque chose de son bien être, soit à la maison, soit aux champs, soit à l'église, aux jours de fête, comme aux jours de deuil.

Faudrait-il s'étonner que le vieux métier fût entouré de certains égards respectueux, et qu'il fût l'objet d'une espèce de culte ?

Rien n'était plus solidement établi que ses titres de noblesse. On pouvait facilement retracer son origine et sa première apparition au foyer. Presque tous les contrats de *donaisons* patrimoniales faisaient expresse mention de lui. Il passait en héritage de père en fils.

C'est ainsi que de l'aieul, son premier maître, il arrivait aux arrière-petits-fils, plus ou moins branlant sous le poids du temps et du service, mais riche du plus enviable des renoms, ayant d'innombrables bons offices à son acquit, et tout rempli des meilleures choses du passé.

CHARPENTE

Métier (*mekyé*) Le *métier*, était une construction carrée de six à sept pieds de longueur par à peu près autant de largeur et de hauteur.

Sa charpente ne comprenait qu'une douzaine de pièces principales. Quatre de ces pièces, aux angles, étaient verticales; c'était les *montants*, qui s'assemblaient en haut et en bas par deux traverses à chaque face du carré.

Barre d'en haut (*bá r dā hó*) On appelait *barres d'en haut* et *barres d'en bas*, les traverses des côtés du métier, et *assemblages* celles du devant et de l'arrière.

barre d'en bas (*bá:r dā bá*) **assem-**
blage (*asābla.j*)

En soup(1)e (*ā sup*) Mais on donnait le nom de *ensoup(1)e* à la traverse inférieure du devant qui était moins basse que les autres, et sur laquelle glissait l'étoffe, à mesure qu'elle était tissée, pour aller s'enrouler sur le *rouleau d'ensouple*.

Pour consolider la charpente, on posait des **Liens** (*lyé*), **embarrages** (*ābára:j*) *liens* ou *embarrages*, c'est-à-dire des pièces de bois placées obliquement aux angles formés par la rencontre des montants et des traverses

latérales. Les *embarrages* servaient aussi à soutenir certaines pièces du mécanisme.

MÉCANISME

- Chaîne** (*cē:n*)
portée (*pōrté*)
rouleau de la chaîne (*roló d'la cē:n*)
quartier (*karkyé*)
maintien (*mékýé*)
- La *chaîne* une fois ourdie, ou attachait les bouts des *portées* à un bâton qui s'encastrait et se fixait dans une rainure pratiquée dans le *rouleau de la chaîne*. Ce dernier tournait sur lui-même, horizontalement entre les deux montants de l'arrière sur lesquels il pivotait. On enroulait sur ce rouleau la *chaîne* dans toute sa longueur. Pour la dérouler, au besoin du tissage, ou réglait la rotation par les *quartiers*, qui divisaient le mouvement en plusieurs parties marquées par des trous percés dans le bout du rouleau. Une longue cheville appelée le *maintien*, introduite dans l'un de ces trous, et s'appuyant en même temps sur la traverse supérieure, arrêtait la rotation à la demande.
- Voisins du rouleau de la chaîne, se trouvaient les principaux engins du mécanisme : les *lames* et le *ros*.
- Lames** (*lam*)
œil de la lame (*ôy d'la lam*)
- Les *lames* étaient des chaînettes de ficelle à trois grandes mailles. Les mailles extrêmes étaient enfilées par des bâtons qu'elles garnissaient presque entièrement en s'y fixant à la distance d'une ligne l'une de l'autre. Les deux bâtons parallèles étaient disposés horizontalement, mais l'un au-dessus de l'autre, de manière à tendre verticalement les chaînettes. C'est par la maille intermédiaire, l'*œil de la lame*, que passaient les fils de la *chaîne*.
- Il est évident qu'il fallait autant de chaînettes qu'il y avait de fils à passer.
- Montures de lames** (*mōntu:r d'la lam*)
Baguettes (*bayè:t*)
- Mais les lames étaient sur deux *montures* posées semblablement l'une près de l'autre. Pour faire passer la chaîne dans les montures deux *baguettes* de bois parallèles traversaient les fils en leur faisant faire une croix de Saint-André renversée. Elles étaient tenues à distance

Pesée (*pæzé*) des lames par un poids, *la pesée*, un ou deux *fers à repasser*, que l'on suspendait en arrière du métier.

Yeux des lames (*zyæ dé la:m*) Grâce à ces baguettes la chaîne se trouvait divisée en moitiés superposées. De sorte que les fils de la moitié supérieure, par exemple, étaient portés par la première monture, et ceux de l'autre moitié passant entre les chaînettes de la première monture allaient s'enfiler dans les *yeux* de la seconde.

Poulie (*puly*) **porte-lames** (*portla:m*) Les deux montures de lames étaient suspendues à leurs extrémités par une corde qui allait de l'une à l'autre en s'enroulant sur une *poulie*, que retenait au haut du métier une pièce de bois transversale, le *porte-lames*, pendant que chacune d'elles se rattachait par le bas, au moyen du *bascul*, à l'une des pédales, *les marches*, qui s'avançaient sous l'ensouple près de la *banquette*, siège de la tisserande.

bascul (*ba kyu*) **marche** (*mar:c*) **banquette** (*bākyè:t*) **Passage des lames** (*pása:j de la:m*) et ennuyeux, mais il était facilité par la *lamière* (*lamyè:r*) *lamière* ou *aiguille-à-lames* qui servait encore à passer les fils à travers le *ros*.

aiguille-à-lame (*egwiy a la:m*) **ros** (*ro*)

Echasses (*ecá:s*) Celui-ci horizontalement suspendu par les *échasses*—espèce de balançoire oscillant entre les lames et la tisserande—était un long peigne fermé, dont les dents, lamelles de métal ou de peu, *pieu* (*pé,pyé*) bois, étaient appelées *peus* ou *pieus*. Ce nom provenait sans doute de ce que le *ros* avait encore, en petit, la forme d'une palissade.

Portée (*portè*) A tous les vingt *peus* une marque sur l'encadrage du *ros* séparait l'espace réservé au passage d'une *portée*, un faisceau de la chaîne se composant de vingt fils pour le tissage en lin, de quarante pour le tissage en laine.

En pressant du pied l'une des marches, le jeu des lames faisait renouveler le partage

des fils en deux parties et leur faisait former un angle assez ouvert près du ros pour que la navette poussée vivement pût d'un seul jet glisser et traverser toute la chaîne.

Il était important que le passage de la navette fût bien dégagé, gênée qu'elle était par sa bobine rugueuse, la *trème*, faite d'un bout de tige de sureau, qui ne tournait pas toujours aisément sur son axe plus ou moins fruste.

Refoulée et pressée au fond de l'angle par une oscillation des échasses, la trame — on disait la *tissure* — était retenue en place par un nouvel encroisement des fils produits par une autre action des marches.

Tels étaient les premiers *pas* de la marche du tissage, et à mesure qu'il s'avavançait, l'étoffe

tendue dans sa largeur par les *étampes* descendait lentement mais régulièrement s'enrouler

sur le *rouleau d'ensouple*.

Pour tourner ce rouleau on se servait de la *cheville*, et, pour le tenir au point voulu, de

la *main-de-fer*, sorte de frein en métal, qui, posé à charnière par un bout sur un embar-

rage, s'arc-boutait de l'autre contre une dent de la *roulette-à-dents*, disque de métal dentelé,

adapté à l'extrémité de l'ensouple.

ACCESSOIRES

La préparation de la trame (tissure) se réduisait au simple travail de l'enrouler sur de petits chalumeaux faisant fonction de bobines dans le mécanisme de la navette. — v. *trème*.

Faire les *trèmes* *Faire les trèmes*, c'était faire ce travail.

La *tournette*, croix à branches égales tournant sur un pivot vertical, était le dévidoir dont on se servait pour l'effectuer.

Mais le travail de préparation pour la chaîne était autre chose. Il demandait beaucoup

d'attention et de soin. Trois appareils principaux étaient requis: l'ourdissoir, le cannelier et le dévidoir.

Dévidoir (*devidwè*) Le *dévidoir* était une espèce de treuil sur lequel on enroulait les *écheveaux*. Ceux-ci étaient partagés en autant de faisceaux qu'il y avait dans chacun d'eux de longueurs de la chaîne. Ce partage était marqué avec une ficelle que l'on nouait à chaque faisceau complet. L'on comptait douze faisceaux par écheveau et on disait qu'il avait douze *nœuds*. Plus tard l'on a dit *nottes*, de l'anglais « not » quand on a commencé à employer le coton importé et tout préparé, pour faire la chaîne.

Nœuds (*noé*)
notte (*no:t*)

Les écheveaux se dévidaient ensuite pour s'enrouler sur les *cannelles*—longs fuseaux à hauts rebords—au moyen d'un rouet spécial appelé *rouet-à-cannelles*.

Cannelle (*kanè:l*)
Rouet-à-cannelles
(*ruè kanè:l*)

Canneler la chaîne Cette opération s'appelait : *canneler la chaîne*.

Cannelier
(*kanèlyé*)
Broche (*bro:c*)

On disposait ensuite les vingt cannelles ainsi préparées sur le *cannelier*. C'était un assemblage de trois montants verticaux traversés par dix *broches* de fer, qui servaient de pivots aux cannelles placées entre les montants.

Main-percée (*mè*
persé)

On faisait alors passer les fils des vingt cannelles dans la *main-percée*, ou porte-fils, planchette de forme oblongue qui avait deux rangées de dix trous. Les fils passés on en réunissait les bouts pour les attacher à la première *cheville-de-l'ourdissoir*.

Cheville-de-l'ourdissoir (*jwi:g*
dlurdiswè)

Ourdissoir
(*urdiswè*)

Herse (*har:s*)

L'ourdissoir—ou la *herse*, parce que sa forme avait quelque analogie avec cet instrument aratoire—servait à tendre régulièrement les fils de la chaîne, à les empêcher de se mêler, à tenir séparées les unes d'avec les autres les différentes portées que l'on pouvait, une fois la chaîne formée, facilement reconnaître et placer entre chaque dent du *rateau* dans le montage de la pièce sur le métier.

Rateau (*râto*)

QUELQUES TERMES USITÉS

Aigrettes (*egrè:t*).—Fétu de lin qu'on employait pour la trame de certains tapis.

Aune (*ò:n*).—Ancienne mesure de longueur pour les tissus, qui valait quatre pieds.

Barré (*bàré*).—Tissu portant des barres transversales marquées avec une trame de couleur différente.

Brin (*brē*).—On employait presque toujours ce mot pour désigner le fil: une portée de vingt brins, passer le brin dans le peu. FR. Brins: éléments qui composent le fil, la corde, DARM.

Catalogne (*katalô:g*).—Sorte de tapis et de couvre-pieds souvent fabriqués avec un art exquis.

Chaîne (*cè:n*).—Réunion de fils parallèles tendus entre les deux rouleaux du métier à tisser. DARM.

Chainer (*cènè*)—Préparer la pièce à tisser.

Carreauté (*karôlè*).—Etoffe à carreaux, du quadrillé. RINF.

Croisé (*kruézé*).—Tissu où le croisement des fils est plus compliqué et le tissu est plus serré que dans le tissu simple. DARM.

Démontage (*démôtv:j*).—1. Déposer la chaîne de l'ourdissoir. 2. Défaire la charpente du métier.

Donner un quartier (*dènè ē karkyé*).—V. sup. Quartier.

Etoffe faite au métier (*étò:f fè:t o mèkyé*).—De fabrication domestique par opposition à étoffe importée.

Etoffe de magasin (*étò:f du magazè*).—Étoffe importée.

Flanelle (*flanè:l*).—Etoffe de laine douce à portées de quarante fils comme la *grosse étoffe*, mais à tissu plus lâche.

Grosse étoffe grise (*grò:s étò:f gri:z*).—Le produit typique et le plus en vogue de l'ancienne fabrication de ménage, au point de passer exclusivement pour «l'étoffe du pays.»

A tissu très serré et fait à doubles portées avec du gros fil de laine, la pièce donnait, surtout après le foulage, un drap très épais et très chaud.

Le légendaire **gros-capot-d'étoffe-à-capuchon**—*gró kapó détof à kapucō*—longtemps le seul préservatif reconnu contre le froid et les poudreries de l'hiver était fait de grosse étoffe grise.

Laize (*lè:z*).—Bord longitudinal d'une pièce d'étoffe, la lisière.
FR. Laize = largeur d'une pièce d'étoffe entre les deux lisières,
DARM.

Petite-étoffe (*pyt éto:f*).—Tissu de laine à portée de trente fils, plus léger que la grosse étoffe et employé pour les habits d'été.

Portée simple (*pòté sē:pl*).—Portée à vingt fils.

Portée double (*pòté du:bl*).—Portée à quarante fils.

Portée bâtarde (*pòté bàtà:rd*).—Portée à trente fils.

Pièce bâtarde (*pyè:s bàtà:rd*).—1. Tissu fait de laine grossière.
2. Tissu de trente fils à la portée.

V.-P. JUTRAS, p^{tre}.

POÈTES DE FRANCE

JOSEPH-ÉMILE POIRIER

Nous n'avons pu que consacrer une courte notice à M. Joseph-Émile Poirier, quand parut, à la *Revue des Poètes*, son dernier recueil, le *Chemin de la Mer*. (V. *Bull.*, sept. 1908, p. 31.) C'est en quelques mots seulement qu'il nous a alors été possible de dire en quel estime il faut tenir le talent du poète breton. Aujourd'hui nous reproduisons une courte pièce du *Chemin de la Mer*. Les vers de M. Poirier sont de ceux qu'il faut faire connaître au Canada.

M. Poirier est à remanier et fera paraître prochainement le roman canadien dont nous avons déjà parlé.

R.

IL Y A CENT ANS

Parfois, remontant le sillage
Des jours dans l'océan du temps,
Je rêve à cet humble village
De Bretagne—il y a cent ans.

C'était un coin perdu du monde...
On y vivait paisiblement
Sans se soucier qu'à la ronde
Des gens vécussent autrement.

En ce temps-là l'ancienne église
Érigeait ce même clocher,
Mais, pour gagner la marche grise
De son seuil, il fallait marcher

Parmi les tombes des ancêtres,
Sur un sol tout pétri des os
Des serviteurs et de leurs maîtres
Unis dans le même repos.

Aussi quand de joie ou d'angoisse
Frissonnaient les cloches d'alors,
L'église assemblait la paroisse
Avec ses vivants et ses morts...

Comme on se serrait autour d'elle !
Les cœurs étaient vibrants de foi...
Mais autant qu'à ses saints fidèle,
On était fidèle à son toit.

On mangeait le pain de ses huches
Sans se soucier de courir
Les grands chemins emplis d'embûches,
Et l'on était triste à mourir

Quand pour la route vaporeuse
Qui se perdait à l'horizon,
Un fils à l'âme aventureuse
Quittait le seuil de la maison.

O très humble petit village
Devenu bourg, mais où jadis
On vivait loin de tout orage,
Dans un rustique paradis,

Sans désirs j'aurais pu connaître,
Au lieu des fièvres de mon temps,
Un très simple bonheur, peut-être,
Dans ta paix—il y a cent ans...

J.-E. POIRIER.

L'ORTHOGRAPHE

Dans une étude sur *La Langue Française d'Aujourd'hui*, de M. Albert Dauzat, M. Emile Faguet fait au sujet de la réforme de l'orthographe les réflexions suivantes :

Sur l'orthographe, M. Dauzat, réformiste comme moi-même, un peu plus que moi, je crois, a insisté avec énergie sur ce point, qui est incontestable, mais sur lequel il ne faut pas se lasser de revenir, que les réformistes *sont des conservateurs* et l'on pourrait même dire *des réactionnaires*.

Ils sont des réactionnaires, puisqu'ils veulent rétrograder, (plus ou moins vite) jusqu'à l'orthographe du quinzième siècle, laquelle était simple, et qui a été follement compliquée, sous prétexte de folles étymologies, par les faux savants du seizième siècle.

Ils sont des conservateurs (ce qui est beaucoup plus important), puisque, la prononciation classique se perdant sous l'influence du mot écrit et devenant barbare, ils veulent, en conformant l'orthographe à la prononciation saine, sauver cette prononciation.

Exemples : *gageure* s'est toujours prononcé *gajure* et doit se prononcer *gajure*. Seulement, parce qu'il s'écrit *gageure*, une foule de gens le prononcent *gageure*. Le seul moyen de conserver la prononciation *gajure*, c'est d'écrire *gajure*.

Legs s'est toujours prononcé *lè*. Sous l'influence du mot écrit, on commence à le prononcer *lèg* et même *legss*. Le seul moyen de sauver la prononciation *lè*, c'est d'écrire *lè*.

Autrefois (c'est le vénérable et maintenant regretté M. Boissier qui me l'a appris,) *redempteur* se prononçait *redenteur*. Sous l'influence du mot écrit, on prononce, maintenant, *redempteur*.— Sur *dompteur*, il y a flottement : les uns prononcent *donteur*, les autres prononcent comme c'est écrit. Nul doute que, dans vingt ans, on ne prononce *sculpteur* comme il est écrit.

Le seul moyen d'empêcher que ne prévale (hélas ! oui ! *prévale* est stupide et il faudrait *prévaille* : mais l'usage a imposé ce barbarisme de *prévale*) que ne prévale, donc, l'horrible prononciation

dompteur, sulpteur, escompteur (prononcez les p,) c'est d'écrire ces mots comme ils se prononcent.

Il faut modeler l'orthographe sur la prononciation, pour que la prononciation ne se modèle pas sur l'orthographe, laquelle ayant été indiscreètement compliquée, donne des prononciations violentes qui altèrent la douceur de la langue française. Il y va de la grâce de ce langage,

..... si doux qu'à le parler
Les femmes, sur la lèvre, en gardent un sourire.

A ce propos (ceci est moins important), savez-vous pourquoi les acteurs de la Comédie-Française prononcent *desir* et non *désir*? Je ne le savais pas. M. Dauzat me l'apprend. C'est parce que, dans l'ancienne langue, l'*e* placé avant la syllabe accentuée et suivi d'une seule consonne est toujours muet. On prononçait *reduire, sevère*, etc. Les comédiens français pour on ne sait quelle raison, un peu au hasard, de cette ancienne prononciation générale ont conservé ce *desir* auquel ils tiennent comme à une marque de noblesse.

(LES ANNALES, 27 décembre 1908).

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Donner (*dôné*) v. tr.

1° || Prononcer, débiter (un sermon). *Ex.*: *Donner* un sermon = prononcer, faire un sermon.

2° || Réciter, prendre (une leçon). *Ex.*: *Donner* sa leçon de musique = prendre sa leçon de musique.—*Donner* sa leçon de grammaire = la réciter.

3° || Faire (une commande). *Ex.*: *Donner* un ordre de *marchandises sèches* = faire une commande de nouveautés.

Dude (*du:d*) adj. et s. m.

|| Faraud, gandin, gommeux, élégant.

Donnage (*dônà:j*) s. m.

|| Don, donation. *Ex.*: Il n'y a pas de *donnage* dans cette affaire-là, il faut payer = il ne peut être question de *don*, de faveur....

Donneux (*dôné*) adj.

|| Donneur. *Ex.*: N'être pas *donneux* = être chiche.

DIAL. *Donneux* = m. s., Normandie, DELBOULLE.

Dont (*dō*).

|| D'où. *Ex.*: La maison *dont* je viens = la maison d'où je viens.

Dormage (*dôrmà:j*) s. m.

|| Action de dormir.

Dormeux (*dôrmé*) adj. et s. m.

|| Dormeur.

DIAL. *Dormeux* = m. s., Centre de la France, JAUBERT.

Dormitouère (*dôrmitwe:r*) s. m.

|| Sommeil.

DIAL. *Dormitoire*, s. f. = m. s. Poitou, FAVRE.

FR. *Dormitoire* = lieu où l'on prend son sommeil, LAR.

Doré (*doré*) s. m.

|| Poisson de lac et de rivière: *Lucioperca Americana*.

Dort-debout (*do:r débù*) s. m.

|| Lambin, fainéant.

DIAL. *Dort-debout* = m. s., Centre de la France, JAUBERT.

Douilletteux (*duyeté*) adj.

|| Douillet, doux et mollet.

Dos-blanc (*dó blā*) s. m.

|| Sobriquet que les habitants des villes donnent parfois à ceux de la campagne.

Dotche (*dôte*) **dodge** (*dòdj*), s. f.

1° || Déviation, écart, faux bond, biais. *Ex.*: Faire une *dotche* = faire un écart (en courant).—La balle a fait une *dotche* = a fait faux bond.

2° || Escapade (d'écolier), départ dissimulé (de manière à échapper à la surveillance). *Ex.*: Il a pris une *dotche* = il a échappé à la surveillance des maîtres.—Être en *dodge* = être quelque part sans permission (au collège).

Dotcher (*dôtecé*), **dodger** (*dòdjé*) v. intr.

1° || Dévier, biaiser, faire faux bond. *Ex.*: *Dodger* au jeu de crosse = dévier de sa direction pour éviter et déjouer les adversaires.—La balle a *dotché* = a fait faux bond, a dévié.

2° || Tromper la surveillance des maîtres (à l'école).

Dotcheur (*dôtecè:r*) **dodjeur** (*dòdjè:r*) s. m.

1° || Joueur habile à esquiver un adversaire (au jeu de crosse, de balon, etc.).

2° || Écolier qui a l'habitude de tromper la surveillance de ses maîtres.

Doughnut (*dónòt*) s. f.

|| Petit gâteau fait de farine, de sucre, de lait, et cuit dans la graisse.

FR.-CAN. Voir *beigne*.

Douane (*dwàn, dwèn*) s. f.

|| *Payer la douane* = donner un baiser.

FR.-CAN. Le baiser est comme le prix qu'on paye pour avoir le droit de passer.

Double-châssis (*dubl éá:si*) s. m.

|| Fenêtre extérieure et supplémentaire que l'on met aux croisées pendant l'hiver pour mieux préserver les maisons du froid.

Ex.: Nos *double-châssis* ont besoin d'être réparés.

FR. *Double-châssis*, en français, se dit de deux châssis mis dans une même croisée, mais non pas seulement du châssis extérieur. V. l'ACAD.

FR.-CAN. V. *châssis-double*.

Double-porte (*dubl port*) s. f.

|| Porte extérieure et supplémentaire.

FR. *Double-porte*, en fr., se dit de deux portes dans une même entrée, mais non pas seulement de l'une de ces deux portes.

FR.-CAN. On dit aussi *contre-porte*.

Doucine (*dúsin*) s. f.

|| Cuir à rasoir.

FR. *Doucine* est un terme d'architecture, un nom d'outil, etc.

Douët' (*dwét*) s. m.

|| Doigt.

Douhors (*dwò:r*) adv.

|| Dehors.

Doutable (*dutàb*) adj.

|| Douteux.

Doutance (*dutā:s*) s. f.

|| Doute, soupçon.

VX FR. *Doutance* est un mot du vx fr., BESCH. GOD. DIAL. *Doutance* = m. s., Normandie, ROBIN, DELBOULLE, DUBOIS, MOISY, MAZE, *Rev. des Parlers pop.*, I, p. 48; Picardie, CORBLET, HAIGNERÉ; Bresse, GUILLEMAUT; Berry, JAUBERT; Poitou, FAVRE; Saintonge, LEVEILLÉ; Maine, DOTTIN.

Doute (*dút*) s. f.

|| Doute (s. m.).

D'où vient que (*du vyé ké*).

|| Pourquoi. *Ex.*: *D'où vient que t'es pas venu?*

Doux temps (*du tã*)

|| Expression dont on se sert particulièrement pour désigner une température relativement douce qui suit un grand froid.

FR. Un *temps doux* se dit d'une température agréable, ni trop chaude ni trop froide, ACAD.

FR.-CAN. On trouve dans de vieux documents canadiens : *Le doux* : « Les *doux* qui ont régné, Monsieur, m'ont empêché de vous envoyer. . . etc. » DUQUESNE A CONTRECŒUR, 27 janvier, 1754. ARCHI. DU SÉM.

D'pus (*dpu*) adv. prép.

|| Depuis.

DIAL. *D'pus* = m. s., Normandie, *Bull. des Parlers normands*, 407.

D'pis (*dpi*) adv. prép.

|| Depuis.

Drab (*dráb*) s. m. et adj.

|| Beige, d'un gris jaunâtre.

Draffe (*dràf*) s. f.

1° || Fût, baril. *Ex.* : De la bière *en draffe*.

ÉTYM. Ang. *draught-ale* = bière tirée du tonneau pour être bue immédiatement, GRIMEAUX.

2° || Traite, lettre de change.

ÉTYM. Ang. *draffe* = m. s.

3° || Dessin, plan d'une machine, d'un navire, etc.

ÉTYM. Ang. *draft* = m. s.

Drafter (*drâfté*) v. tr.

1° || Tracer le dessin de, dessiner. *Ex.* : *Drafter* un navire.

2° || Enrôler. *Ex.* : *Drafter* des soldats.

3° || Rédiger. *Ex.* : *Drafter* un acte = le rédiger.

ÉTYM. Ang. *to draft* = m. s. 1, 2 et 3.

Drague (*drâg*) s. f.

1° || Gros traîneau bas.

ÉTYM. Ang. *Drag* = sorte de charriot pour transporter des pierres, GRIMEAUX.

2° || Lourde pièce de bois à laquelle est fixée la chaîne qui retient un piège.

3° || Nourriture pour les cochons composée de lait aigre, d'eau de vaisselle, de déchets, de légumes, etc.

FR. *Drague* = orge cuite qui demeure dans le brassin après qu'on a cuit la bière, LITTRÉ.

FR.-CAN. Dans le 3^e sens, on dit aussi *dray*.

GLANURES

Une dictée célèbre.— On raconte qu'un soir, à Compiègne, pendant les dernières années de l'empire, on parlait des difficultés de l'orthographe française. Quelqu'un proposa de faire une expérience et Mérimée fut prié de dicter aux assistants quelques phrases un peu difficiles. Il y avait là des hauts fonctionnaires et même des académiciens. Il paraît que l'expérience fut désastreuse.

Voici le texte imaginé par Prosper Mérimée :

« Quelles que soient, quelque exigües que t'aient paru les arrhes qu'étaient censés avoir données à maint et maint fusiliers subtils la douairière et le marguiller, bien que lui ou elle soit censé les leur avoir refusées et s'en soit repenti, va-t-en les réclamer de table en table, bru jolie, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'on les leur aurait suppléées par quelque autre motif. »

On connaît le résultat. L'impératrice ornementa son «devoir» de quatre-vingt-dix fautes, tandis que l'empereur, plus modeste, n'en commettait que soixante dans le sien. Mais des témoins plus avertis, affirment que le « devoir » de l'empereur fut irréprochable, que les autres concurrents n'étaient pas tous académiciens ; que c'est à tort qu'on a attribué une malice intentionnelle à Victor Duruy.

La vérité est que cette « épreuve » fut imaginée, comme un jeu de salon, par Prospère Mérimée, entre deux charades un peu lestes.

(*Revue de Linguistique*, oct. 1908, p. 293.)

La langue internationale.—M. le professeur A. Rambeau, de Berlin, écrit dans *le Maître phonétique* de décembre (p. 130) :

« Quant à une langue internationale, je préfère à l'*esperanto* le latin débarrassé des entraves classiques et des règles cicéroniennes, avec un style simplifié et une prononciation uniforme, qui pourrait être à peu près celle qu'on emploie dans les bons collèges de l'Amérique du Nord. »

Muguetteries.—Sous le titre : *Babioles et muguetteries*, Mme Marguerite d'Escola, déjà connue de nos lecteurs, a écrit une page charmante dans les *Dimanches littéraires*. Elle explique d'abord le titre de son article :

J'ai découvert dans un vieux livre, cette signification ancienne du mot « muguetterie » si coquet en ses grâces vieillotes, et voici l'étymologie—fantaisiste sans doute—que j'aime lui prêter.

« Muguetterie » a dû signifier jadis toutes les choses jolies, fines, parfumées qu'on peut dire et rêver en avril, en cueillant le muguet. Ensuite, peut-être a-t-il désigné les bouquets et les chaperons de fleurs dont se paraient les bergères, quand elles célébraient l'Astrée. Au temps de Saint François de Sales, il paraît avoir eu des acceptions multiples ; mais on l'employait notamment pour désigner les accessoires de la toilette féminine. Aujourd'hui, le joli mot est déchu de ce sens, et c'est grand dommage, car les choses qu'il désignait continuent d'exister, leur nombre croît même de jour en jour et on les appelle d'un substantif vulgaire, prétentieux, sans couleur : « Nouveautés ! » Rien n'est plus laid, plus sottement moderne. Voyez-vous, au contraire, l'effet ravissant que produirait, au-dessus d'une devanture, ces harmonieuses syllabes, écrites en lettres penchées, à l'encre bleue : « Babioles et Muguetteries » Elles voudraient dire :

« Entrez, Mesdames. Il souffle un air de printemps et c'est chose permise de se parer comme les fleurs de la saison ; mais ne demeurez pas trop ; car, s'il convient de faire trêve parfois aux occupations sérieuses pour aller baguenauder dans les bois et se parfumer d'herbes nouvelles, il ne convient pourtant pas d'y faire l'école buissonnière tant que dure le muguet. »

SARCLURES

La *Libre Parole*, de Paris, faisait l'autre jour, dans notre jardin canadien-français, la sarclure que nous reproduisons. On verra quelle réputation nous fait en France le style de nos journaux à potins et à réclame. De la *Libre Parole* :

A Québec, plusieurs journaux, on le sait, s'impriment en langue française, mais le français employé par nos excellents confrères du Canada est un peu spécial et se ressent de la traversée.

Le style des annonces est particulièrement original, ainsi que le prouvent les quelques extraits suivants :

« Il y a eu, mercredi, FRICOT chez M. la Rivière » ; lisez : thé ou dîner.

« On demande deux jeunes filles GENERALES » ; lisez : bonnes à tout faire.

Et ce tam-tam d'un fabricant de cercueils, suffisant pour réveiller tous les morts :

« Cercueils ! Cercueils ! Cercueils ! J'aurai constamment en mains des cercueils de toutes dimensions à des prix très bas. Je n'emploierai que du bois sec et de première classe (sic). Qu'on vienne me rendre visite et je promets à tous ceux qui achèteront chez moi pleine et entière satisfaction ».

Cet artisan funéraire a le style baroque ou plutôt macabre !

*
*
*

« Puis M. le curé N. fit une *adresse* pour féliciter les jeunes artistes... » Sans doute que cet excellent curé fit un discours, une allocution pour féliciter les artistes. L'*adresse* est un « écrit collectif présenté, envoyé à quelqu'un pour le féliciter, le remercier, etc., etc... », et ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. L'anglicisme qu'a commis le nouvelliste n'est qu'une variante de cet autre que l'on rencontre trop souvent : « l'orateur *adressa* la foule », pour l'orateur harangua la foule, fit un discours. »

LE SARCLEUR.

ANGLICISMES

Anglicismes.

Équivalents français.

<i>Business</i>	1° Occupation, métier, emploi.
Il n'a pas d'autre <i>business</i> que celle-là.....	Il n'a pas d'autre <i>occupation</i> .
Quelle est ta <i>business</i> ?.....	Quel est ton <i>emploi</i> , ton <i>métier</i> ?
J'ai fait une bonne <i>business</i>	2. Affaire, entreprise, marché, transaction.
Ça n'est pas qu'une petite <i>business</i>	J'ai fait une bonne <i>affaire</i> .
Enfin, j'ai bâclé aujourd'hui cette <i>business-là</i>	Ça n'est pas qu'une petite <i>entreprise</i> .
Vous n'avez pas de <i>business</i> dans cette affaire-là.....	J'ai bâclé aujourd'hui ce <i>marché</i> , cette <i>transaction</i> .
Il n'y a pas de <i>business</i> là-dedans	3. Intérêt, gain, profit.
Faire sa <i>business</i> à quelqu'un..	Vous n'avez pas d'intérêt dans cette affaire-là ; vous n'avez pas à vous en mêler.
Il lui a fait sa <i>business</i> en pas grand temps	Il n'y a pas de <i>profit</i> à faire, pas de <i>gain</i> à réaliser ; il n'y a pas de <i>fortune</i> à faire là.
	4° Rouler quelqu'un ; le battre ; lui faire son affaire.
	Il vous l'a <i>roulé</i> , il l'a <i>rossé</i> en peu de temps ; il lui a fait vite son <i>affaire</i> .

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Sant-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

FEU VIE ACCIDENT

Arthur Marcotte

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

ORNEMENTS D'EGLISES



Notre célèbre rayon des ornements d'églises, considéré le plus considérable de toute l'Amérique, est à votre service en tout temps.



NOS PRIX

Les prix de nos marchandises sont les plus bas de tout le Canada. Si vous voulez vous donner la peine de venir voir nos assortiments et comparer nos prix à ceux d'autres magasins, vous ne tarderez pas à être de notre opinion.

AVANTAGES

Parmi le grand nombre d'avantages que vous avez à faire des affaires avec nous, il y a cette règle de la maison: "Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfaits de vos emplettes". Nous garantissons vous donner plus que vous ne pouvez avoir ailleurs pour le même montant d'argent.



VETEMENTS

SACERDOTAUX

En fait de vêtements sacerdotaux, nous avons une grande variété de genres de tous les prix depuis les chasubles à \$6.00 jusqu'aux ornements requis pour messes, saluts, etc., à \$1000.00. Nous tenons à votre disposition des mains expérimentées qui peuvent faire des broderies de toutes sortes sur commande.



LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

157-173
rue St-Joseph,
QUEBEC, Can.

"L'ACTION SOCIALE"

IMPRIMERIE ET RELIURE

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,
Impressions commerciales en noir et en couleurs

Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

Catalogues, Prix Courants

UNE grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

Carifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

Imprimés Divers

pour

Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 103, RUE STE-ANNE

TÉLÉPHONE 3131

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE, H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

AU CREDIT PAROISSIAL

J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5 RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSUBLES, VASES SACRÉS, STATUES,
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES

SPECIALITES : Bannières, Drapeaux de tous genres, et Statues de
toutes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée.



AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

Les membres de la *Société* et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, au-dessus de l'adresse, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1^{er} de septembre, pour les 12 mois suivants.

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14 fr. Sommaire du N^o février; *Sur une vieille prophétie*, par Armand Praviel; *Déserteur*, nouvelle, par Roc-Lam; *Le Mont Saint-Michel*, par Ch. Florisoone; *Domenico Theotocopuli, (El Greco)*, par Gabriel Marie; *Il a neigé*, par Jean Nesmy; *Evocation*, poésie, par Arsène Vermeuûze; *Le journal d'un potache*, roman, par Jean Vézère; *Varia, Chroniques, Livres du mois, Actualités*, etc.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le 1^{er}, le 2^{ième}, le 4^{ième}, le 5^{ième} et le 6^{ième} volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des six années du BULLETIN, dont le prix est de \$15.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC